

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal

Le mardi 15 avril 2014 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 9 avril 2014 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mmes Pierrette MAILLARD, Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Alexandre MEZIERE, Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, MM. Dominique SERGENT, Riquier WILLOQUET, Mmes VIENNE épouse DUTOIT Karine, Delphine BERNADAT, Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absent excusé (ayant donné pouvoir) : M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. le Maire)

N° 14-3-29

-----  
**Intercommunalité**  
-----

Participation des communes au  
Syndicat Intercommunal pour la Gestion de  
l'Aérodrome de Loisirs (SIGAL)

-----  
Contribution budgétaire

Rapport de M. le Maire,

L'article 5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au comité syndical d'un syndicat de communes de décider de remplacer la contribution des communes membres par le produit des impositions locales.

La mise en recouvrement de ces impositions ne peut toutefois être poursuivie que si le Conseil Municipal, obligatoirement consulté dans un délai de 40 jours, ne s'y est pas opposé en affectant d'autres ressources au paiement de sa quote-part.

Ceci étant exposé, il vous est demandé de bien vouloir fiscaliser la contribution de notre commune au SIGAL pour l'année 2014.



La commune  
Adhère à la proposition ci-dessus  
fait et délibéré en séance du conseil  
Certifié conforme  
Le Maire